



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département des Pyrénées-Orientales
**COMMUNE D'AMÉLIE-LES-BAINS-
PALALDA**

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal
Délibération N°10/2026

MC/SM/MI

Convocation en
date du :
18/02/2026

Nombre de
conseillers
municipaux en
exercice :
23
Présents :
14
Quorum atteint

Affichage de la
délibération en
date du :
... ..

Transmission en
préfecture en
date du :
... ..
Accusé de
réception en
Préfecture du :
... ..

La présente
délibération peut
faire l'objet d'un
recours gracieux
dans les deux
mois à compter
de sa publicité.
Elle peut
également faire
l'objet d'un
recours
contentieux dans
les deux mois à
compter de sa
publicité devant
le tribunal
administratif de
Montpellier (9 rue
Pitot - 34000
Montpellier).

Séance du 03 mars 2026 à 18h00.

Sous la présidence de Marie COSTA, Maire.

A la Mairie d'Amélie-les-Bains-Palalda, salle du Conseil Municipal.

Présents : Mme Marie COSTA, Maire,
Mme Danielle HERBAIN, M. Frédéric DEPERROIS, Mme Michelle
DUNYACH, Adjointes au Maire,
Mme Christiane GASTAL, M. Alain LLAURENSY, Mme Simone BERIO,
M. Guillem BANYULS, Mme Valérie HOFER, M. Richard COLL,
M. Jordi AUVERGNE, M. Alexandre REYNAL, M. François ANDRE,
M. Olivier REYNAL, Conseillers Municipaux.

Procurations : M. Jean-Victor HERETE a donné procuration à
M. Frédéric DEPERROIS, M. Thierry CO a donné procuration à
Mme Danielle HERBAIN, Mme Martine ANDRES a donné procuration
à Mme le Maire, Mme Kathleen MERCIER a donné procuration à
Mme Simone BERIO, M. Jacques-Hervé BONET a donné procuration
à M. Alain LLAURENSY, Mme Martine BONASTRE a donné
procuration à M. Alexandre REYNAL, M. Gildas GILLARD a donné
procuration à M. François ANDRE.

Absents : Mme Magali YOVANOVITH, Mme Elisabeth MATHIEU.

Secrétaire de séance : M. Guillem BANYULS.

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION : VOTE DU BUDGET 2026

Le Président de séance expose :

Le budget primitif de l'exercice 2026 est soumis à l'approbation du Conseil Municipal. Il est proposé de le voter par nature et par chapitre de regroupement en ce qui concerne la section de fonctionnement, et par chapitre d'opération d'équipement pour la section d'investissement.

Il est également demandé de déléguer au Maire la possibilité de réaliser des virements de crédits entre chapitres, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section (sauf pour les dépenses de personnel).

Le budget de la commune d'Amélie-les-Bains-Palalda s'équilibre en dépenses et en recettes :

Pour la section de fonctionnement à **8 619 649,83 €**

Pour la section d'investissement à **4 215 638,23 €**

Le « budget primitif » est un budget prévisionnel qui pourra être affiné ultérieurement par des décisions modificatives. Il reprend les lignes directrices et les grandeurs comptables présentées lors du Débat d'Orientations Budgétaires, les différences (de détails) ponctuelles éventuelles ne bouleversant en rien ni les équilibres ni les masses présentées.

Cette année, le peu de visibilité au moment de la rédaction de la présente note quant à nos recettes fiscales et aux dotations de l'État, ainsi que l'absence de notification de subventions à venir, rendent encore plus probable la proposition prochaine de décisions modificatives.

Des précisions et rappels relatifs aux crédits inscrits au BP 2026 viendront éclairer votre décision.

FONCTIONNEMENT

FONCTIONNEMENT EQUILIBRE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Libellé	Montant	Libellé	Montant
Charges à caractère général	1 942 175,11 €	Atténuation de charges	48 000,00 €
Charges de personnel	4 220 000,00 €	Produits des services et du domaine	180 100,00 €
Atténuation de produits	200 000,00 €	Impôts et taxes	5 121 059,98 €
Autres charges de gestion courante	924 926,16 €	Dotations et participations	1 968 330,00 €
		Autres produits de gestion courante	161 233,00 €
Total des dépenses de gestion courante	7 287 101,27 €	Total des recettes de gestion et des services	7 478 722,98 €
Charges financières	231 000,00 €	Produits financiers	0,00 €
Charges exceptionnelles	2 000,00 €	Produits exceptionnels	0,00 €
Titres annulés (exercice antérieur)	2 000,00 €		
Provisions risques et charges	2 000,00 €		
Total des dépenses réelles	7 522 101,27 €	Total des recettes réelles	7 478 722,98 €
Dotations aux amortissements	380 000,00 €		
Virement prévisionnel à la section d'investissement	717 548,56 €	Opérations d'ordre	66 500,00 €
Total des dépenses d'ordre	1 097 548,56 €	Total des recettes d'ordre	43 000,00 €
		Total des recettes de fonctionnement de l'année	7 545 222,98 €
		Report résultat n-1	1 074 426,85 €
Total des dépenses de fonctionnement	8 619 649,83 €	Total des recettes de fonctionnement	8 619 649,83 €

INVESTISSEMENT

INVESTISSEMENT EQUILIBRE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Recettes			
Libellé	Restes à réaliser	Nouveaux crédits	Total
Subventions d'investissement	1 204 322,35 €	30 000,00 €	1 234 322,35 €
Fonds de concours	225 000,00	0,00 €	225 000,00 €
Total des recettes d'équipement	1 429 322,35 €	30 000,00 €	1 459 322,35 €
AFFECTATION		593 323,01 €	593 323,01 €
FC TVA		135 000,00 €	135 000,00 €
Taxe d'Aménagement		2 000 €	2 000,00 €
Emprunts et dettes assimilées		700 000,00 €	700 000,00 €
Total des recettes financières		1 430 323,01 €	1 430 323,01 €
Total des recettes réelles	1 429 322,35 €	1 460 032,01 €	2 889 645,36 €
Virement fonctionnement		717 548,56 €	717 549,56 €
Amortissements	52 444,31 €	380 000,00 €	432 444,31 €
Cessions		26 000,00 €	26 000,00 €
Opérations patrimoniales		150 000,00 €	150 000,00 €
Total des recettes d'ordre	52 444,31 €	1 273 548,56 €	1 325 992,87 €
Total des recettes d'investissement	1 481 766,66 €	2 733 871,57 €	4 215 638,23 €

Dépenses			
Libellé	Restes à réaliser	Nouveaux crédits	Total
Non affecté	15 084,25 €	39 500,00 €	54 584,25 €
Immos en cours	112 800,00 €	7 700,00 €	120 500,00 €
Opérations d'équipement	518 176,19 €	1 000 348,56 €	1 518 524,25 €
Total des dépenses d'équipement	646 060,44 €	1 039 848,56 €	1 693 608,50 €
Total des dépenses financières		876 500,00 €	876 500,00 €
Total des dépenses réelles	646 060,44 €	1 916 348,56 €	2 570 108,50 €
Opérations patrimoniales		216 500,00 €	216 500,00 €
Total des dépenses d'ordre		216 500,00 €	216 500,00 €
Solde d'exécution négatif n-1 reporté		1 429 029,23 €	1 429 029,23 €
Total des dépenses d'investissement cumulées			4 215 638,23 €

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré,

Par 16 voix POUR / 5 voix CONTRE / 0 ABSTENTION

Ont voté contre : M. Alexandre REYNAL (procuration de Mme Martine BONASTRE), M. François ANDRE (procuration de M. Gildas GILLARD) et M. Olivier REYNAL

des membres présents et représentés

APPROUVE le Budget de la Commune, pour l'exercice 2026,

AUTORISE le Maire à réaliser des virements de crédits entre chapitres dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section (sauf pour les dépenses de personnel),

DIT que le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération et le charge de signer tous les actes ou documents y afférent.

10/2026

Envoyé en préfecture le 06/03/2026

Reçu en préfecture le 06/03/2026

Publié le

ID : 066-216600031-20260303-10_2026-BF



Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

**Le Maire,
Marie COSTA**

**Le secrétaire de séance,
Guillem BANYULS**

